

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 80 (1953)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Mots croisés : à la mode de chez nous  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228483>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

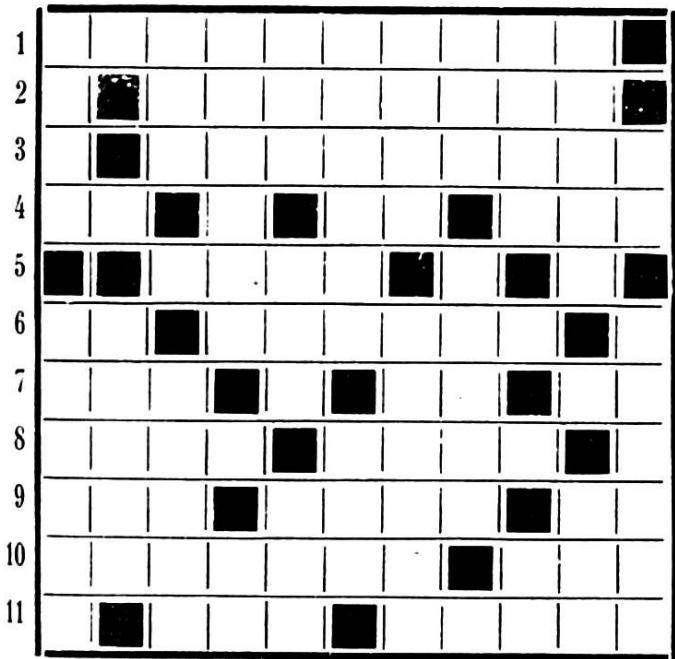
**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mots croisés

à la mode de chez nous

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



## Horizontalement :

1. Faite de présents réunis.
2. Il peut vous inviter à prendre un verre.
3. Flétrissement dans les cours.
4. Possessif ; négation ; après une levée.
5. Se contente d'une petite moitié.
6. Autour d'un coing ; somme.
7. Jamais vieux ; terminaison féminine ; le disque de l'amateur de mots croisés.
8. Anagramme de mari ; on y va sans raison.
9. Bruit ; a toujours une bonne raison ; symbole.
10. Désigné comme conservateur des espèces ; le poil du milieu.
11. Egalé par aucun ; étoiles filmantes.

## Verticalement :

1. Le premier venu ; peut arrêter des débordements fâcheux.
2. Inversé : fruit.
3. Etat posthume d'un gendarme ; les élans de l'âme se manifestent par sa bouche.
4. Nous oblige à rendre ce que l'on a pris (au pluriel) ; sans effet.
5. Trois consonnes ; ce qui manque au train de luxe ; terrain.
6. Possessif ; camper à moitié.
7. Fait faire une grimace ; on s'assied dessus.
8. Refuse d'avouer ; bois en mesure.
9. Nombre ; possessif.

10. Trempe les caractères ; lieu où l'on contrôle les adresses.

11. Voyelles ; distribution des prix.

## Résultats du concours d'octobre

Sur une cinquantaine de réponses — décidément les jeux de mots du *Nouveau Conte* connaissent la grande vogue — une vingtaine n'étaient pas conformes à la grille originale.

Avouons que cette « grille » contenait une « attrape » ! La définition 9 (2) vertical : « prénom » pouvait être « Eve » ou « Eva ». Mais c'est *Eve* qu'avait choisi malicieusement M. Elophe... Plusieurs de nos concurrents ont-ils estimé qu'*Eve* était plutôt un nom... de famille qu'un prénom ? On pourrait le croire à en juger par le nombre de ceux qui optèrent pour... « Eva » !

\* \* \*

Mlle Marie-Louise Genton, de La Tour-de-Peilz, nous déclare n'avoir pas encore compris pourquoi *Perchette* répondait à la définition *Tire bouchon* ! (voir jeux de mots de septembre).

N'allez-vous jamais à la pêche, mademoiselle ? Dommage ! Dans le petit port de La Tour, allez donc voir les pêcheurs. Surveillez le bouchon de leur ligne par une belle après-midi de l'été prochain, et vous verrez comment les « perchettes » (petites perches, genre de poisson) qu'ils prennent se comportent en vrais tire... bouchon !

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

*Mme P. Cottier-Jaquier, Corseaux s. Vevey.*

*M. H. Quendoz, Lausanne.*

*Mlle A. Amiguet, Chesières-sur-Ollon.*

*Mme Matter-Estoppey, Lausanne.*

*M. Albert Isabel, Villars-sur-Ollon.*

*Mme Collet, Pully.*

*Perrette de Juste-Olivier.*

*Mme Hélène Karlen-Cottier, Château-d'Oex.*

*Mlle J. Cordey, Lausanne.*

*Mlle J. Gysin, Chavannes-Renens.*

*Mlle Dr Tüscher, Leysin-Village.*

*Mme E. Haldi-Maillard, Vevey.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

*rms.*